Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre message et vous en remercie.

La sécurité routière doit être une priorité. Les mesures prises ces dernières années ont permis une diminution sensible du nombre d'accidents, de blessés et de morts sur les routes de France : obligation du port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière, interdiction du téléphone portable, obligation des sièges automobiles pour les enfants...

Ces mesures ont incontestablement permis de sauver des vies.

La lutte contre les conduites sous emprise de l'alcool et des stupéfiants doit de mon point de vue être poursuivie.

En revanche, il me semble indispensable de ne pas confondre sécurité routière et rentrées fiscales.

Installer des radars sur des routes et des axes dangeureux pour sanctionner les comportements à risque, multiplier les radars pédagogiques sur certains sites (à proximité des écoles par exemple) pour sensibiliser les conducteurs à la nécessité de ralentir, j'y suis totalement favorable.

En revanche, placer des radars sur des lignes droites sans danger particulier, ou juste après une modification de la limitation de vitesse, avec pour seul objectif de "remplir les caisses de l'Etat", ne peut être la finalité d'une politique publique de sécurité routière.

Ma position est donc très claire et assumée.

C'est celle que je défendrai demain une fois élu à l'Assemblée nationale;

Restant naturellement à votre écoute et votre disposition,

Bien cordialement,

Julien BAINVEL

Candidat de La Majorité pour la France

Candidat d'Union Les Républicains - UDI sur la 1ère circonscription de Loire Atlantique (Nantes, Orvault, Sautron)

Conseiller Municipal de Nantes

contact@julienbainvel2017.fr

www.julienbainvel2017.fr